

## L'amendement du tarif unique pour les titres de transports « Améthyste » étudié par le STIF en juin

Lundi 9 février, Pierre Bédier, Président du Conseil général des Yvelines, a proposé un amendement sur la mise en place d'un tarif unique pour les bénéficiaires du forfait Améthyste (anciens combattants, veuves de guerre, personnes âgées et personnes handicapées sous certaines conditions de ressources).

A l'occasion du conseil d'administration du Syndicat des Transports en Ile-de-France (STIF) ce mercredi 11 février, il a été convenu d'étudier cet amendement, soutenu par les autres Conseils généraux, en juin prochain. Jean-Paul Huchon, Président du STIF, a promis de considérer ce dossier avec bienveillance.

Pierre Bédier se félicite d'avoir pu être entendu sur le sujet par le Président de la Région Ile-de-France : *« Heureux de constater que le STIF a pris en considération une mesure que j'estime juste et équitable en faveur des personnes de grande couronne, à faibles revenus, se déplaçant essentiellement en transports en commun ».*

---

### CONTACT PRESSE

Alexia Borrás

01 39 07 70 77

aborras@yvelines.fr

---

